

## **Plan d'argumentation de l'AIEQ Dossier R-3541-2004**

Notre plan d'argumentation s'articulera en trois parties :

1. Les principes réglementaires
2. Recommandation relative au Revenu Additionnel Requis pour 2005-01-05
3. Recommandation sur la répartition du Revenu Additionnel Requis entre les différentes catégories tarifaires.

### **1. Les principes réglementaires**

Récupération du manque à gagner dû au décalage entre l'année financière et tarifaire.

- Référence à la LRE et à la décision D-2004-47
- Démonstration que le manque à gagner est significatif et récurrent.

Principe du transfert automatique (Pass-On).

- Référence au processus d'approbation du Plan d'approvisionnement
- Référence aux décisions relatives à la détermination du taux de rendement sur Avoir Propre et Risque d'affaires.
- Démonstration d'un risque indu sans transfert automatique.

### **2. Recommandation relative au Revenu Additionnel Requis pour 2005.**

- Importance de bien distinguer entre les indicateurs de performance à l'exploitation vs aux immobilisations.
- Référence à la décision D-2004-47 concernant le niveau de personnes années autorisées pour 2004 et argumentation sur la rémunération incitative.
- Argumentation sur le bien fondé des investissements prévus pour 2005 et sur la qualité des données et analyses fournies par le Distributeur.

### **3. Recommandation quant à la répartition du Revenu Additionnel Requis entre les différentes catégories tarifaires.**

- Argumentation sur les principes d'établissement des tarifs : Causalité, Traitement équitable
- Confrontation des thèses de répartition Globale vs Spécifiques.
- Argumentation relative au calcul de l'interfinancement et à l'application de la LRE sur ce sujet.